



Les Compagnons de la Bergerie Nationale Anciens Elèves et Amis

Membres du Bureau

Germain DALIN, Président d'Honneur

Luc GILBERT, Vice-Président d'Honneur

Yves CHABERT, Président,

41, rue de la Penne

13300 Salon de Provence

tél./rép./fax 04 90 59 13 17

mobile 06 16 55 73 13

e mail : yvesaime.chabert@wanadoo.fr

Antoine BRIMBŒUF, Vice-Président,

Bergerie Nationale

Parc du Château

78120 Rambouillet

tél. 01 30 88 66 84 (après 20 h)

e mail : antoine.brimbœuf@educagri.fr

Jean-Louis MOREAU, Secrétaire,

75, rue du Général Carré

51100 Reims

tél. 03 26 77 05 93 (après 20 h)

Pierre POISSONNET, Trésorier,

67, rue des Ebisaires

78370 Plaisir

tél. 01 30 54 58 25 (après 20 h)

Roland BRUERE, Bulletin,

Rédacteur en Chef,

7, rue Georges Brassens

81400 Blaye Les Mines

tél. 05 63 38 75 27

mobile 06 10 61 84 93

e mail : roland.bruere@cegetel.net

Jean-Louis MOREAU, Régionalisation,

75, rue du Général Carré

51100 Reims

tél. 03 26 77 05 93

*envoi des
articles à*
R. BRUERE

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS :

Martine LAVELATTE

Bergerie Nationale - Parc du Château
78120 Rambouillet

lun, mar, jeu et ven aux heures de bureau

tél. 01 61 08 68 70 ou stand. 01 61 08 68 00

fax 01 34 83 07 54

e mail : animation.bn@educagri.fr

Membres du Conseil d'Administration

Robert DEFRANCE, René DREYFUSS,
André MATHIEU, Patrick NEANT, Jean-
Marie ROQUES, Laurent SEGERON

Fonctions particulières

Anciens Assistants-Bergers (Section CBN*)

Michel CHAUVIN (Délégué Lorraine)

Assisté de Luc GILBERT et Jacky COURNUT

BTS Productions Animales

(Association, Section CBN*)

Antoine BRIMBŒUF (Bureau)

Assisté d'Alexandre JAMIN

(Co-Délégué Bourgogne)

Chefs de Centres d'I.A.

(Association, Section CBN*)

Jean-Marie ROQUES (Délégué Limousin)

Ecole Nationale d'Aviculture

(Association, Section CBN*)

Alexandre JAMIN (Co-Délégué Bourgogne)

Conseil d'Administration de la B.N.

Germain DALIN

Assisté d'Yves CHABERT (Bureau)

F.A.I.R.

(Festival Animalier International de Rambouillet)

Yves CHABERT (Président)

Délégués Régionaux CBN*

positionnés sur la carte de France ci-
contre par régions administratives avec
leurs coordonnées en périphérie.

Indépendamment des régions en attente
de délégués, la plupart de ceux qui sont
en place sont demandeurs de collègues
situés dans d'autres départements de leur
région, ou professionnellement mobiles
sur tout ou partie de celle-ci pour être au
plus près des compagnons pour saisir et
susciter des opportunités de rencontres.

* CBN =

Compagnons de la Bergerie Nationale

Cotisation annuelle : 25,00 €

BULLETIN

Editeur :

Les Compagnons de la Bergerie
Nationale de Rambouillet,
anciens élèves et amis
du Centre d'Enseignement
Zootechnique et du
Centre National de ressources
agricultures-environnement :
Ecole Nationale d'Elevage Ovin,
Techniciens Supérieurs
Productions Animales et Hippique,
Ecole Nationale d'Aviculture,
Ecole de Chefs de Centre
d'Insémination Artificielle
et Ecole d'Inséminateurs.

Association Loi 1901
créée le 23 juillet 1938
et enregistrée à la

Sous-Préfecture de Rambouillet
le 23 avril 1946

sous le n°00727.

Statuts, dénomination et Bureau
modifiés le 26 avril 1996.

Siège social :

Bergerie Nationale

Parc du Château

78120 Rambouillet

téléphone 01 61 08 68 00

télécopie 01 34 83 07 54.

Périodicité :

3 numéros/an

(février, juin, octobre)

Abonnements :

(cotisation à l'Association)

Pierre POISSONNET

(Trésorier-Bureau)

Tirage : 550 exemplaires

ISSN : 0982-6432

Directeur de la publication :

Yves CHABERT, Président

Rédaction :

Rédaction, saisie informatique

des textes, illustrations,

mise en page :

Roland BRUERE

Impression :

Imprimerie Commerciale

8, rue Léon Jouhaux

53000 Laval

Bouclage des bulletins : nos 3 bulletins quadrimestriels te parviennent dans les premiers jours du mois suivant celui inscrit dans leur cartouche. Les nécessités de l'impression à la distribution, imposent les dates de bouclage qui figurent généralement en page 2. Ces dates correspondent au jour de transmission par courriel du bulletin fini à l'imprimeur. Ce sont respectivement : le 5 janvier pour le n° de février, le 15 avril pour celui de juin et le 15 septembre pour celui d'octobre. Tout texte d'une taille inférieure ou égale à une colonne reçu au moins dix jours avant ces dates est quasiment assuré de parution. Dans le cas de réception tardive d'un grand nombre de textes, la rédaction se réserve le choix, tenant compte des urgences, de ceux répondant le mieux à la place disponible. Toutefois, le solde, ainsi que les articles plus volumineux, sont prioritaires et immédiatement mis en page pour le n°s

Mise à jour septembre 2008

